

Séance du **17 juin 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Demande de crédit de CHF 1'468'000.-- pour l'entretien du patrimoine communal (2021/P19)

Rapporteur : M. Clément Toluoso

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 19/2021, du 3 mai 2021, concernant la « Demande de crédit de CHF 1'468'000.-- pour l'entretien du patrimoine communal »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'468'000.-- pour la « Demande de crédit de CHF 1'468'000.-- pour l'entretien du patrimoine communal » ;
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien du patrimoine communal décrits dans le préavis municipal n° 19/2021 ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
4. de prendre acte que les subventions viendront en diminution du crédit accordé ;
5. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 73'400.-- pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **17 juin 2021**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 18 juin 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sophie Métraux



la Secrétaire



Carole Dind